

La Vallée de la Seine, un espace industriel majeur en France métropolitaine

Un emploi industriel sur cinq dans la Vallée de la Seine

Le territoire de la Vallée de la Seine, qui regroupe les régions Île-de-France et Normandie, constitue un espace industriel majeur en France métropolitaine. La Vallée de la Seine concentre une part importante des emplois métropolitains (plus d'un quart) et des emplois industriels (un cinquième). Il en va de même pour la valeur ajoutée (34 % dans l'ensemble de l'économie et 24 % dans l'industrie).

Plus de 13 000 emplois salariés industriels créés dans la Vallée de la Seine depuis 2016

La France connaît un mouvement de désindustrialisation depuis la fin des années 1970. L'emploi industriel national a reculé en près de 30 ans, passant de 4,5 millions de salariés en 1990 à 3,1 millions en 2016. Cette tendance touche la Vallée de la Seine de manière encore plus marquée avec un recul de 44 % (32 % au niveau national), soit plus de 500 000 emplois industriels perdus sur la période. Une partie, minoritaire, de ces emplois a été externalisée vers des entreprises de service, allant de pair avec le fort développement des activités tertiaires. Globalement, le poids relatif de l'industrie dans l'emploi salarié total a nettement diminué, en France métropolitaine comme dans la Vallée de la Seine.

Cependant, l'emploi salarié industriel progresse à nouveau depuis 2016 avec près de 120 000 emplois créés en France métropolitaine sur la période 2016-2024. La Vallée de la Seine s'inscrit dans cette tendance récente avec 13 600 emplois supplémentaires répartis entre l'Île-de-France (+7 000) et la Normandie (+6 600). Cette reprise concerne la moitié des sous-secteurs industriels. L'industrie agroalimentaire affiche le plus fort dynamisme avec 12 100 emplois créés entre 2016 et 2023, soit une hausse de 14 %. À l'inverse, certains sous-secteurs continuent d'enregistrer des pertes d'emplois salariés sur la période, notamment la fabrication de matériels de transport (-8 200 emplois salariés), la métallurgie (-5 400 emplois), ainsi que le bois-papier-imprimerie (-5 400 emplois).

La Normandie présente une forte spécificité industrielle

Au sein de la Vallée de la Seine, la Normandie se distingue par une forte spécificité. L'industrie y occupe en effet une place centrale dans l'économie marchande, avec un quart des emplois salariés de la région, une part qui place la région au 2^e rang national concernant la part de l'industrie dans l'emploi, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (27 %). La région affiche également la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) régional la plus élevée de France avec 21 %, soit 7 points de plus qu'au niveau national. De son côté, l'Île-de-France présente une structure économique largement dominée par le tertiaire qui regroupe près de 90 % des emplois salariés. En outre, elle est, avec la Corse, la région où le poids de l'industrie dans le PIB régional est le plus faible (8 %). Avec 440 000 emplois salariés industriels, l'Île-de-France n'en est pas moins la 2^e région métropolitaine par le nombre d'emplois.

Une forte concentration de l'emploi industriel au sein de grands établissements

Dans la Vallée de la Seine, l'emploi industriel est réparti dans près de 26 000 établissements employeurs dont 18 500 en Île-de-France et 7 400 en Normandie. Ce territoire concentre 18 % des établissements industriels employant au moins un salarié de France métropolitaine. Plus d'un tiers des établissements industriels présents dans la Vallée de la Seine (35 %) relèvent de l'industrie agroalimentaire.

Entre 2008 et 2019, le nombre d'établissements industriels employeurs a reculé de 6 200 unités dans la Vallée de la Seine, une diminution un peu plus prononcée qu'au niveau national (-21 % contre -16 %). Une inflexion apparaît depuis 2019, dans ce territoire comme au niveau national. La Vallée de la Seine enregistre une augmentation de 400 établissements, soit une hausse de 2 %. La reprise est notamment portée par deux des principaux sous-secteurs en termes d'emploi, l'industrie agroalimentaire (+6 %) et les industries manufacturières diverses (+4 %).

Dans la Vallée de la Seine, comme en France métropolitaine, les établissements industriels se distinguent par une taille moyenne plus importante que dans l'ensemble de l'économie (24 salariés en moyenne contre 10). Les effectifs de ce secteur sont ainsi fortement concentrés : 71 % des salariés de l'industrie

travaillent dans un établissement de plus de 50 salariés alors que ces derniers ne représentent que 8 % de l'ensemble des établissements industriels de la Vallée de la Seine. Les établissements de très grande taille (500 salariés ou plus) concentrent près d'un tiers des effectifs industriels (31 %), une part supérieure à celle observée au niveau national (22 %).

Des salariés de l'industrie mieux rémunérés, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle

Dans la Vallée de la Seine, les ouvriers sont davantage présents dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie (35 % contre 22 %). Leur poids reste toutefois inférieur à celui observé au niveau national (46 % des emplois industriels). Ils représentent plus de la moitié des emplois industriels dans la partie normande et un quart dans la partie francilienne. Le poids des cadres dans l'industrie est similaire à celui observé tous secteurs confondus (un peu plus de 34 % dans la Vallée de la Seine), mais il est nettement supérieur à la moyenne nationale pour ce secteur (22 %). Cette spécificité résulte essentiellement de la forte concentration d'emplois hautement qualifiés en Île-de-France.

Comme au niveau national, les femmes sont sous-représentées dans l'industrie de la Vallée de la Seine. 31 % des salariés sont des femmes dans ce secteur sur ce territoire contre 41 % dans l'ensemble des secteurs. En outre, la population apparaît plus âgée. Les salariés de 55 ans ou plus y sont 4,5 fois plus nombreux que ceux de moins de 25 ans contre un rapport de 2,5 dans l'ensemble de l'économie. Ce déséquilibre met en évidence les faibles volumes de recrutement dans l'industrie au sein de ce territoire.

Les salariés de l'industrie bénéficient, en moyenne, de rémunérations plus élevées que l'ensemble des salariés, que ce soit en France métropolitaine ou dans la Vallée de la Seine. Ce constat concerne toutes les catégories socioprofessionnelles. Enfin, l'intérim occupe une place importante dans l'industrie. Le taux de recours y est deux fois plus important que dans l'ensemble de l'économie, au niveau national (8 % contre 4 %) comme dans la Vallée de la Seine (6 % contre 3 %). En 2023, 34 300 postes industriels ont ainsi été occupés par des intérimaires, principalement sur des postes d'ouvriers : 85 % des intérimaires de l'industrie occupent ce type d'emploi dans la Vallée de la Seine. ●